

**Prêt matériel Commune de CONFRANCON aux ASSOCIATIONS de la commune**

*(Délibération 20190719-01 du 19/07/2019)*

**GENERALITES**

Les demandes se feront par mail à [mairie@confrancon.fr](mailto:mairie@confrancon.fr), [accueil.mairie@confrancon.fr](mailto:accueil.mairie@confrancon.fr) ou par pré-réservation au 04 74 30 27 38.

Prêt dans la limite des quantités et stocks disponibles.

Le matériel est prêté pour une période déterminée suivant accord

Le prêt est établi sur la base d'un forfait de 48h. Les prêts d'une durée supérieure feront l'objet d'accords spécifiques. La caisse frigo ne disposant pas de système de verrouillage, il revient à l'association d'apposer un cadenas si elle le juge nécessaire.

**PARTICULARITE POUR LA LOCATION DES CHAPITEAUX**

Les chapiteaux devront être arrimés par des fixations au niveau de chaque pied (fixations non fournies).

L'association doit donc s'assurer que le sous-sol du terrain où sera fait le montage ne présente pas d'installation. Si cette précaution est omise, la responsabilité de l'association sera entière en cas d'accident survenant aux bénévoles de l'association, à son matériel ou aux tiers.

L'association devra se conformer aux règles générales de sécurité et être vigilante aux conditions météorologiques (vent au-dessous de 40km/h).

L'association est seule responsable si elle décide de mettre en place le chapiteau malgré un vent fort au-dessus de 40km/h (prévisions officielles de météo France).

Le chapiteau doit être replié par temps sec.

**MISE A DISPOSITION ET RETOUR DU MATERIEL**

Le matériel prêté sera à retirer **le vendredi à 15h30** sur le site indiqué dans le tableau des matériels.

Le prêt prend effet au moment où l'association prend possession du matériel et prend fin au retour dans les locaux de la commune.

Le retour du matériel doit se faire **le lundi matin à 08h30** suivant le vendredi du prêt.

L'association reconnaît avoir reçu le matériel prêté en bon état, apte au fonctionnement et propre.

Pour éviter toute contestation, l'association est tenue d'être présente à la livraison et à la restitution du matériel pour vérification.

Le matériel doit être rendu propre. Pour tout prêt rendu sale, la commune comptabilisera des frais de nettoyage.

**RESPONSABILITES**

La commune décline toute responsabilité du fait des accidents qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation des matériels prêtés.

L'association doit s'assurer contre tout risque de casse, perte, vol, incendie, dégradations, etc ...

Le matériel prêté est placé sous la pleine responsabilité de l'association pendant toute la durée du prêt, qui court dès la sortie des locaux de stockage et ne prend fin qu'au retour du matériel dans ces mêmes locaux. (Responsabilité civile).

Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel prêté.

**PERTE ET CASSE**

Toute perte, casse et tout dégât généralement quelque conque subit par le matériel pendant la durée du prêt seront facturés à l'association.

Le prix sera établi en fonction des frais de réparation nécessaires pour remettre l'équipement en bon état (voir tableau de location).

**CAUTION**

Un chèque de caution à l'ordre de la Mairie de Confrançon sera demandé pour l'année civile.

La caution sera restituée en fin d'année.

**JURIDICTION**

En cas de contestation, le tribunal de grande instance de Bourg en Bresse sera seul compétent.

**Date :**

**Signatures :**

*Précédées de la mention « Lu et approuvé »*

**Attention :** *Merci de prévoir le véhicule et le nombre de personnes adaptés aux matériels retirés.*

**Les agents techniques de la commune ne sont pas autorisés à manipuler le matériel prêté.** *Ils se réservent le droit de refuser de mettre à disposition le matériel en cas de non observation de ces*

*consignes. Merci d'avance pour votre compréhension.*

Nom :				Tableau récapitulatif du matériel de location pour ASSOCIATIONS Commune de CONFRANCON			
Téléphone :							
Adresse mail :							
Date de retrait :	Stocks	Tarifs	Quantité souhaité	TOTAL	Quantité	Quantité retour	Casse ou Perte Prix par objet
<b>Côté Salle des fêtes</b>							
Banc 2x0,25	5						100 €
Chaise (lot de 8 chaises)	5 lots						50 €
Evier sur pied équipé robinetterie	3						100 €
Friteuse (sans accessoire)	1						300 €
Réfrigérateur	1						100 €
Congélateur	1						100 €
Table 1,8x0,8 blanche	2						100 €
Table 2,5x0,8 blanche	14						150 €
Table 2,65 x 0,7 couleur bois	11						100 €
Table plastifiée 2,50x0,8	20						100 €
Chaises coques plastiques (orange ou beige) (lot de 8)	22 lots						100 €
Table guichet 1,2x0,8 blanche	1						100 €
Trépied gaz solo (sans accessoire)	4						50 €
<b>Côté Salle des fêtes SOUS TOTAL</b>							Caution 150 €

<b>Côté Mairie</b>							
Chapiteau 9 m. x 6 m. + 3 néons	1						Devis des dégâts
Chapiteau 12 m. x 5 m. + 3 néons	1						Devis des dégâts
Remorque avec timon voiture (la journée)	2						Devis des dégâts
Remorque Caisse frigo avec timon voiture	1						Devis des dégâts
Tunnel 21 m. x 8 m. + 5 néons	1						Devis des dégâts
<b>Côté Mairie SOUS TOTAL</b>							Caution 1500€/ELEMENT
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>TOTAL CAUTION :</b>			